

Campus Porte des Alpes : un campus plus accessible, plus agréable et accueillant



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Sommaire

- 4 **Développer et moderniser le campus Porte des Alpes**
- 6 **Des nouveaux logements étudiants**
- 8 **Des espaces publics plus agréables**
- 12 **Un campus plus accessible par les modes actifs et les transports en commun**
- 14 **Calendrier des travaux**



Édito



Olivier CHASSIGNOLE

Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

« La Métropole de Lyon est le 2^e site d'enseignement supérieur français, avec 190 000 étudiants et 15 000 étudiants de plus attendus à horizon 2029.

Avec le nouveau Schéma de Développement Universitaire, la Métropole de Lyon et la ComUE Université de Lyon se sont accordées sur un cap commun pour faire de la réussite et du bien-être des étudiants, des enseignants et des chercheurs une priorité. La transformation et la modernisation du Campus Porte des Alpes et au cœur de cette ambition.

Moderniser et développer ce Campus, c'est préparer l'avenir en faisant place aux nouvelles pédagogies, comme ici avec le projet le Learning center La Ruhe.

Le développement de l'attractivité ne peut se faire sans intégrer l'impératif de justice sociale. Nous devons œuvrer pour alléger le coût de la vie, permettre une plus grande liberté pour les étudiants et ainsi leur permettre de s'épanouir dans leurs études en profitant d'une meilleure qualité de vie.

Dans cette période de crise du logement, la Métropole de Lyon a pris sa part avec la mise en place de l'encadrement des loyers et un budget renforcé pour la création de

logement social étudiant. Jusqu'en 2026, environ 25 autres projets représentant 1700 nouvelles places étudiantes sont financées. Sur le Campus Porte des Alpes, ce sont 690 logements, dont plus de la moitié en résidence sociale, qui vont être créés pour la rentrée 2025. La Métropole de Lyon a apporté sa garantie d'emprunt à 100% pour les logements sociaux étudiants, pour compenser la défaillance des communes de Bron et St Priest, et permettre que ce projet voie le jour.

Ces logements prendront place au sein d'un quartier nature et mieux connecté au reste de la Métropole, exemplaire sur le plan environnemental avec la désimperméabilisation de 14 700 m² de surfaces, la plantation de 140 arbres. À cela s'ajoute l'augmentation des capacités de la ligne de tramway T2 dès 2025, la création de la voie lyonnaise n°8 pour relier en vélo dès 2026 en toute sécurité le campus des Berges; et, à termes, la création de la ligne T8 et l'extension du BHNS depuis les 7 chemins par SYTRAL Mobilités, qui offriront de nouvelles possibilités de déplacements efficaces pour les étudiants.

Tous ces aménagements, et aussi l'ensemble de nos actions comme la mise en place des Free Velo'v, la lutte contre la précarité alimentaire, le don de matériel informatique, les actions de notre Maison des étudiants, concourent à faire de la Métropole de Lyon une destination étudiante accueillante et proposant un cadre d'étude favorable à la réussite et aux bien-être de toutes et tous.»

Développer et moderniser le campus Porte des Alpes

Situé sur Bron et Saint-Priest, le campus Porte des Alpes fait l'objet d'un projet de développement et de modernisation porté par l'Université Lumière Lyon 2, le Crous et la Métropole de Lyon. Objectifs : répondre au besoin de loger les étudiants, améliorer le cadre de vie avec un campus plus « nature », rendre le campus plus accessible, et aussi renforcer les liens entre le campus et les villes de Bron et Saint-Priest, et le reste de la Métropole.

Le campus de Bron Porte des Alpes a été créé dans les années 1970, en complément du site des berges du Rhône et au moment de la création de l'Université Lumière Lyon 2, dans une période de forte augmentation du nombre d'étudiants. Situé sur les communes de Bron et Saint-Priest, il accueille 14 000 étudiants soit un peu plus de la moitié des effectifs de l'Université Lumière Lyon 2.

Avec son Schéma de Développement Universitaire, la Métropole de Lyon accompagne l'évolution du campus afin de revaloriser son image, d'assurer sa transition environnementale et de lui donner une nouvelle attractivité. L'objectif est également de rapprocher les étudiants de la ville et d'améliorer globalement leur cadre d'études.

Cette transformation d'ensemble passe notamment par :

- La **création de 770 lits étudiants**, opération portée par le CROUS de Lyon via un marché de partenariat, dont 350 logements sociaux étudiants,
- La **requalification des espaces publics** au sud du campus, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon, avec plus de végétation et en sanctuarisant des espaces dédiés à la biodiversité,
- Le **développement de l'accessibilité en transports en commun et modes actifs**, avec la création de la voie lyonnaise n°8, et à terme la création de la ligne T8 par SYTRAL Mobilités,
- La construction d'un **nouveau centre de ressources et d'apprentissage** (learning centre la Ruche), en remplacement de l'actuelle bibliothèque universitaire, portée par l'Université Lumière Lyon 2.

Chiffres clés

190 000

étudiants sur l'ensemble de la Métropole de Lyon. Dont 23 000 étudiants étrangers et 11 500 chercheurs et enseignants chercheurs

14 000

étudiants sur le campus de la Porte des Alpes

38 200

étudiants boursiers

601

associations étudiantes hébergées à la Maison des Étudiants

La Ruche : un nouveau lieu ressource pour les étudiants

L'Université Lumière Lyon 2 construira un nouveau centre de ressources et d'apprentissage à la place de la bibliothèque universitaire actuelle : le Learning Center « La Ruche ». Ce nouvel équipement de 13 000 m² accueillera une bibliothèque universitaire, des services, un espace événementiel et une cafétéria. La Ruche ouvrira ses portes en 2026.



Université Lumière Lyon 2



Isabelle von Buelzingsloewen
Présidente de l'Université Lyon 2.

« Notre campus Porte des Alpes accueille chaque jour près de 14 000 étudiantes et étudiants. Depuis une dizaine d'années, nous œuvrons pour lui donner un nouveau visage avec des espaces complètement repensés. Au cœur de ce grand projet, le Learning centre-La Ruche, très attendu par notre communauté, est en train de sortir de terre. Ce bâtiment innovant et multifonctions répondra aux nouvelles manières d'apprendre, de se former, d'enseigner et de vivre à l'université. Ce sont ainsi des espaces de travail, de loisirs, de création et de convivialité qui seront mis à la disposition de nos étudiantes, étudiants et personnels mais aussi de nos nombreux partenaires et du grand public faisant de ce campus et de notre université un lieu d'ouverture sur la Cité. »

Olivier GUERRIN



Jean-Michel Longueval
vice-président délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche

« À travers son action et ses compétences, la Métropole de Lyon entend répondre aux nouveaux enjeux et aux mutations que connaît le paysage universitaire : un nombre croissant d'étudiants, de nouveaux modes de vie et aspirations, mais aussi une crise du logement particulièrement critique pour les plus fragiles et un coût de la vie en hausse. C'est pourquoi nous avons donné une nouvelle impulsion à notre stratégie de développement universitaire, à la croisée de plusieurs politiques publiques : développement économique, innovation, recherche, vie étudiante, culture, transition environnementale, logement, mobilités. L'excellence universitaire du campus Porte des Alpes que nous visons, contribuera à la transformation du territoire au service de ses habitants, plaçant les transitions, l'inclusion et le bien-vivre de l'étudiant au premier ordre des priorités. »

Des nouveaux logements étudiants

Afin de répondre aux besoins en logement étudiant dans la métropole lyonnaise, 9 nouveaux bâtiments sortent de terre sur les sites de la «terrasse haute» et de la «traverse basse».

Au total, 690 logements, allant du T1 au T9 (soit 772 places d'hébergement), seront disponibles à la rentrée 2025. Le projet se veut mixte: le Crous de Lyon exploitera 198 logements dans 4 bâtiments, alors que Sergic (logements sociaux étudiants) et Kley (logements étudiants à loyer libre) géreront le reste.

Le montage, mis en œuvre par le Crous de Lyon, repose sur un marché de partenariat avec un opérateur constitué de plusieurs acteurs de l'immobilier, dont **Linkcity** est mandataire.

Le bailleur social Vilogia et le constructeur Bouygues Bâtiment Sud-Est complètent ce groupement. Le projet, conçu par ClémentVergély architectes avec J.P. Charrière/ P. Jacob pour les espaces intérieurs et MOZ Paysage a démarré en janvier 2024.



Christian Chazal
Directeur Général du CROUS.
«Le projet Porte des Alpes marque une étape majeure dans l'amélioration des conditions de vie des étudiants de la métropole. Ce programme répond aux besoins croissants de logement étudiant, tout en respectant l'identité

naturelle du site. Nous souhaitons offrir aux futurs résidents des logements confortables et spacieux, proches de leur lieu d'études. Leur environnement direct sera enrichi par de nouveaux espaces communs et services, qui favoriseront leur épanouissement académique et personnel. Le Crous de Lyon, opérateur de l'État pour la vie étudiante, est fier d'apporter avec ses partenaires des solutions de logement variées et accessibles, en lien avec les enjeux de mixité sociale.»



Le logement étudiant, une priorité pour la Métropole de Lyon

Sur les 190 000 étudiants de la Métropole, plus de 37 000 bénéficient d'une bourse sur critères sociaux octroyée par le CROUS de Lyon. Afin de garantir leur droit au logement et maintenir une offre suffisante de logement à bas coût, la Métropole a décidé d'attribuer 3 millions d'euros supplémentaires lors du conseil métropolitain de septembre 2024 pour la construction de nouveaux logements sociaux étudiants.

Cette somme vient s'ajouter aux investissements déjà réalisés par la Métropole dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 de 6 millions d'euros. Elle permettra de garantir le soutien financier de la Métropole aux opérations en cours ou projetées et d'assurer la réalisation de l'ensemble des projets prévus. **Au total il est prévu de créer 4 850 places supplémentaires d'ici 2029.**



Des espaces publics plus agréables

Au total, 21 600 m² d'espaces publics sont en cours de requalification par la Métropole de Lyon. Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie pour tous les usagers du campus et des riverains, de rafraîchir l'espace public et de renforcer la biodiversité grâce à un projet ambitieux de plantations, de renforcer toutes les mobilités actives pour mieux desservir le campus: marche à pied, vélo et transports en commun.

Une place conviviale à l'entrée du campus

D'une surface de 8 700 m², la place située au croisement de l'avenue Mendès-France et l'avenue de l'Europe sera réaménagée. Accueillant les arrêts de bus et de tramway, cette place très minérale est aujourd'hui un lieu d'attente et de passage peu convivial. L'objectif des travaux d'aménagement est de l'ouvrir en direction du parc de Parilly et d'en faire un véritable lieu de vie à l'entrée du campus. La place et ses abords seront végétalisés avec la plantation de 45 arbres. Ce sera également un lieu de convivialité, avec 9 bancs et tables.

Un nouvel espace de biodiversité

Un espace de biodiversité de 1 600 m² sera réalisé entre les nouvelles résidences étudiantes et le quartier des Lads. Reliant à terme le parc de Parilly à la forêt de Feuilly, ce corridor écologique constituera un environnement favorable à la préservation de la faune et de la flore locales. De nombreuses essences d'arbres et d'arbustes seront plantées et des nichoirs à oiseaux seront installés dans les arbres. Des mares permettront à plusieurs espèces de batraciens (tritons, crapauds...) de se développer et de réduire les populations de moustiques. Un cheminement piéton sera balisé pour que les promeneurs puissent traverser cet espace naturel.

Un quartier perméable et végétalisé

140 arbres seront plantés au total sur la place, le nouveau parking, le long des voiries et dans le corridor de biodiversité. 14 700 m² de surfaces seront désimperméabilisées dans le cadre du projet d'aménagement. À ce titre, la Métropole de Lyon bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'Eau de 430 k€. Tous les espaces désimperméabilisés et végétalisés permettront une meilleure



infiltration des eaux pluviales pour recharger la nappe phréatique, dans une dynamique d'adaptation au changement climatique.

L'avenue de l'Europe réaménagée

Afin de permettre la construction des résidences étudiantes et contribuer à apaiser le quartier des Lads, l'avenue de l'Europe sera déviée vers le campus, le long du mur de soutènement de la plateforme tramway. Une piste cyclable sera aménagée le long de la voirie et 49 arbres seront plantés pour le confort des piétons et des cyclistes. Un trottoir confortable sera aménagé le long des résidences étudiantes. Des rampes seront créées pour permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le campus depuis l'avenue de l'Europe.

Métropole de Lyon - Eric SOUDAN - Alpaca Productions



Béatrice Vessiller

vice-présidente déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie.

« Le campus de portes des Alpes avait besoin d'un renouvellement urbain qui intègre les enjeux environnementaux et les nouveaux usages de mobilité.

Les aménagements prévus visent à mieux relier l'université au cœur du tissu urbain, avec notamment les quartiers des Lads et de Bron Parilly, à améliorer le cadre de vie avec un grand boulevard arboré, accessible aux modes doux, et à transformer l'image du campus en campus « habité » avec une meilleure intégration des lieux de vie. »











Au total, près de 11,4 M€ sont investis par les partenaires pour les espaces publics:

10,3 M€ Métropole de Lyon
430 k€ Agence de l'eau
490 k€ Université Lumière Lyon 2
430 k€ Ville de Bron
et 170 k€ Ville de Saint-Priest

Les travaux de la Métropole ont débuté à l'été 2024, pour une durée de 2 ans.





- | | | | | | |
|---|-----------------------------------|---|--|--|---|
|  | Les nouvelles résidences du Crous |  | Le futur Learning Center « La Ruche » |  | La nouvelle place aménagée au cœur du campus |
|  | Le corridor de biodiversité |  | Un parking arboré de 86 places géré par l'Université |  | Avenue de l'Europe
Aménagement d'une piste cyclable et des cheminements piétons, plantation de 46 arbres. |
|  | Station de tramway réaménagée |  | Voie Lyonnaise 8 | | |

Un campus plus accessible par les modes actifs et les transports en commun

Un des objectifs du projet est d'encourager les étudiants, les usagers du campus et du parc de Parilly, mais aussi les riverains, à faire évoluer leurs pratiques de mobilité. Les étudiants sont accompagnés par l'Université Lyon 2 pour faire évoluer leurs pratiques.

Avec la construction des nouvelles résidences étudiantes, les parkings universitaires P1, P2 et P3 disparaissent. Les véhicules pourront toujours stationner sur le parking de l'hippodrome et sur les parkings P4 et P6 situés à l'intérieur du campus. Pour maintenir une offre de stationnement sur site, la Métropole de Lyon aménage, pour le compte de l'Université Lumière Lyon 2, un nouveau parking à l'entrée du campus de 86 places avec contrôle d'accès. 23 arbres y seront plantés. Plus de 900 places de stationnement publiques sont localisées à moins de 400 mètres pour un maximum de 650 véhicules stationnés.

En parallèle, des investissements majeurs sont réalisés pour rendre les trajets plus rapides, sécurisés et attractifs en transport en commun et en vélo.

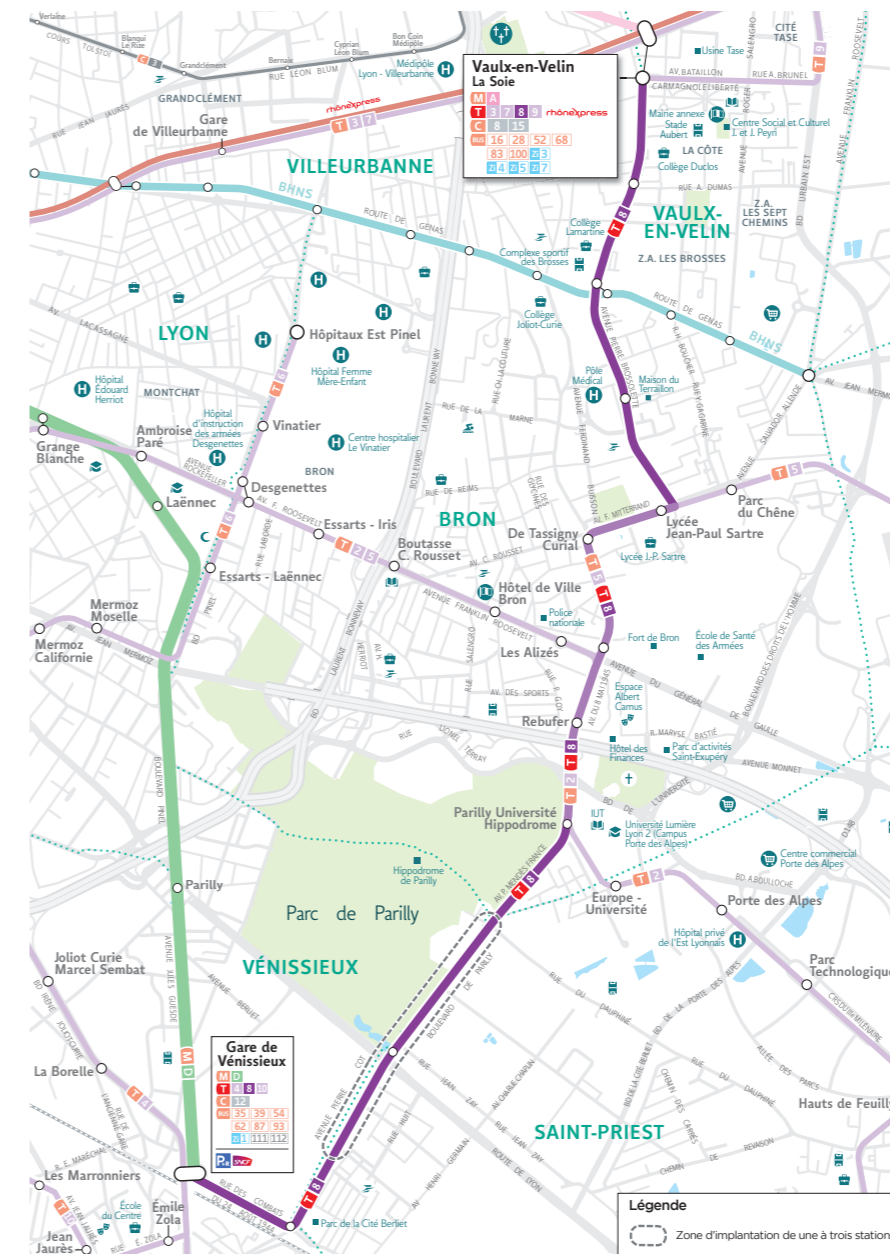
La Métropole de Lyon réalise actuellement la **voie lyonnaise n°8**, aménagement cyclable structurant entre l'ouest lyonnais, le centre de Lyon et le campus de Porte des Alpes à Bron. Les trajets à vélo sont ainsi facilités depuis novembre 2024, avec l'ouverture aux usagers de nouveaux aménagements sur l'avenue Mendès France et le boulevard de l'Université ainsi que la mise en place d'un jalonnement jusqu'à Mermoz/Pinel. En 2026, la continuité de la totalité du tracé de la Voie Lyonnaise 8 sera assurée, permettant de relier le campus de Bron à celui des quais en moins de 40 minutes.

Pour être plus visible des usagers, l'**actuelle station Velo'v** située le long de l'avenue sera déplacée sur la place réaménagée. 29 arceaux vélos seront installés sur la place et 18 sur l'avenue de l'Europe.

Les transports en commun renforcés

Pour accompagner ces évolutions en matière de mobilités, SYTRAL Mobilités renforce également la **desserte en transport en commun** avec la mise en service progressive début 2025 de nouvelles rames de 43 m sur la ligne T2 qui offriront **30% de capacité supplémentaire** et un confort accru pour les voyageurs. Afin d'accueillir ces nouvelles rames sur le réseau existant, des travaux d'extension des quais et de réaménagement de 29 stations sont

en cours. Avec un temps de trajet de 15 minutes depuis Grange-Blanche, ce renfort d'offre du réseau tramway sera particulièrement utile aux 14 000 étudiants, au personnel du campus, mais aussi à l'ensemble des riverains. A termes, **la nouvelle ligne T8**, reliant le PEM de La Soie à la Gare de Vénissieux contribuera également à renforcer l'accessibilité du campus.



Focus sur la voie lyonnaise n°8

Longue de 28 kilomètres, la Voie Lyonnaise 8 s'étendra de la Tour de Salvagny à Saint-Priest. Ce nouvel axe offre une liaison cyclable d'ouest en est, offrant de nouvelles possibilités de liaisons pour les cycles entre des polarités telles que les deux campus de l'Université Lyon II (campus des quais et de la porte des Alpes).

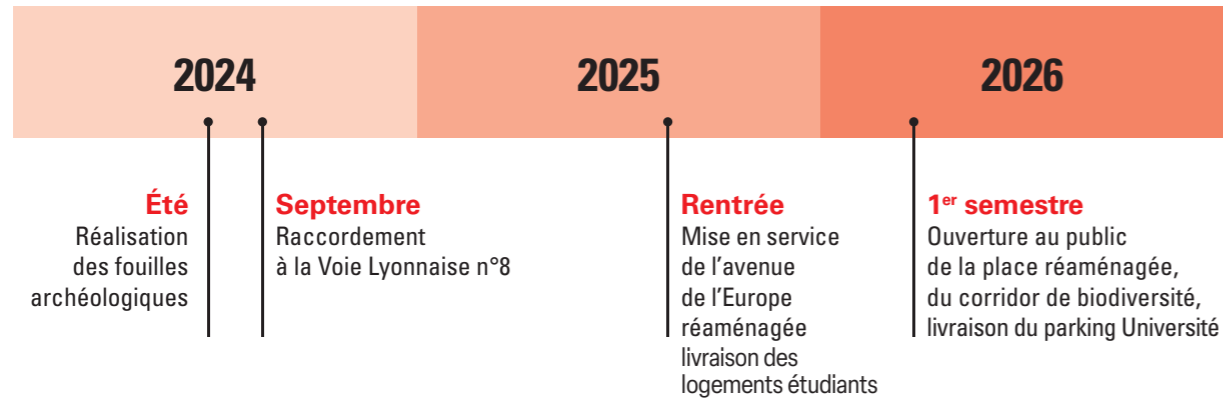
Une première phase de travaux s'est terminée avec la réalisation d'environ 2 kilomètres aux abords du campus de la Porte des Alpes. Différents secteurs du campus sont desservis grâce à deux branches. La première se dirige vers le parvis sud du campus et la future place aménagée au cœur du campus. Elle emprunte l'avenue Pierre Mendès-France avec une piste cyclable double-sens côté ouest de la voirie. La deuxième branche quant à elle contourne le campus par le nord et se prolonge jusqu'au parc technologique de la porte des Alpes.

Au total ce sont 60 arbres qui ont été plantés le long de la VL8 pour une surface de 1000 m² désimperméabilisées.

En outre, un jalonnement provisoire de la VL 8 a été réalisé via le parc de Parilly et jusqu'à l'avenue Mermoz-Pinel ou elle rejoindra la voie cyclable déjà existante. Les travaux de cette première section représentent un investissement de 2 M€ financé par la Métropole (1,45 M€) et l'Etat (550 k€) via le Fonds vert. Les travaux permettant de compléter la Voie Lyonnaise 8 jusqu'au campus Universitaire des quais du Rhône démarreront début 2025.



Calendrier des travaux



Le projet en chiffres

21 600 m²
d'espaces publics requalifiés

+30%
de capacité supplémentaire pour le tramway T2

14 700 m²
de surfaces désimperméabilisées

11,4 millions
d'euros investis par la Métropole de Lyon pour les espaces publics

86 places
de stationnement reconstituées pour l'Université

140
nouveaux arbres plantés dans l'espace public

690
Logements étudiants créés



MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy
llatapy@grandlyon.com
06 46 18 90 93

Louis-Marie Le Noc
lmlenoc@grandlyon.com
06 19 94 77 71

Université Lyon 2

Hélène Turlan
helene.turlan1@univ-lyon2.fr

CROUS de Lyon

Alicia Treppoz-Vielle
alicia.treppoz-vielle@crous-lyon.fr

grandlyon.com

